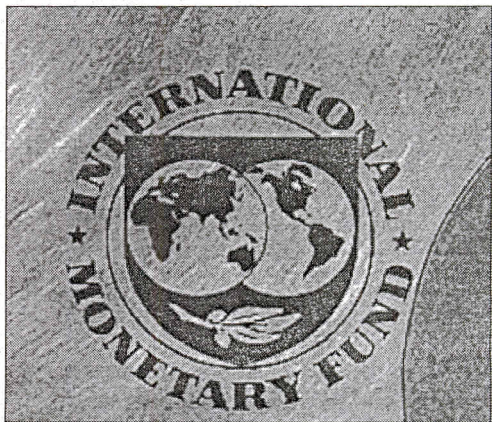


Le FMI accorde un prêt de 118 millions de dollars à notre pays



Le Fonds monétaire international a accordé, lundi, à notre pays un prêt de 118 millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Cet appui financier entre dans le cadre de l'appui accordé par cette institution financière internationale au programme économique arrêté par le gouvernement sur la période 2010-2012, visant à atténuer l'impact des chocs exogènes, y compris les effets de la crise financière internationale, sur l'activité économique, les

finances publiques et les efforts de lutte contre la pauvreté.

L'assistance financière, que la Mauritanie vient d'obtenir, permettra aux autorités de maintenir et de renforcer les politiques de stabilisation macro-économiques menées actuellement à travers une saine gestion des finances publiques, une politique monétaire prudente orientée vers la stabilité des prix et une politique de taux de change flexible. ●

FINANCES PUBLIQUES:

Le FMI accorde un prêt de 118 millions de dollars à notre pays

Le Fonds monétaire international a accordé, lundi, à notre pays, un prêt de 118 millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Cet appui financier entre dans le cadre de l'appui accordé par cette institution financière internationale au programme économique arrêté par le gouvernement sur la période 2010-2012, visant à atténuer l'impact des chocs exogènes, y compris les effets de la crise financière

internationale, sur l'activité économique, les finances publiques et les efforts de lutte contre la pauvreté.

L'assistance financière, que la Mauritanie vient d'obtenir, permettra aux autorités de maintenir et de renforcer les politiques de stabilisation macro-économiques menées actuellement à travers une saine gestion des finances publiques, une politique monétaire prudente orientée vers la stabilité des prix et une politique de taux de change flexi-

ble. Ces politiques conjoncturelles favorables à la reprise d'une croissance forte et durable seront renforcées par un ambitieux programme de réformes, orienté vers l'accroissement du potentiel de création d'emploi et de lutte contre la pauvreté et portant sur le renforcement de la gestion des finances publiques, le développement du secteur financier et la promotion d'un climat favorable à l'investissement privé ●